

DATE DE PUBLICATION : 13 septembre 2023

La directrice de l'Innovation et des Infrastructures des Marchés financiers

### Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par Mme Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, seconde sous-gouverneure, le 3 avril 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Emmanuelle ASSOUAN, directrice générale de la Stabilité financière et des Opérations, le 30 mai 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Gwenola TROTIN, chef du service de surveillance des systèmes de Paiement et des Infrastructures de marché, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Marie-Aline VIVES, adjointe au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de surveillance des systèmes de Paiement et des Infrastructures de marché.

Délégation permanente est donnée à M. Antoine KAH, chef du service des Règlements Interbancaires, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Chloé TERRIER, adjointe au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service des Règlements Interbancaires.

Délégation permanente est donnée à M. Pierre BIENVENU, chef du service des nouvelles Technologies et de l'Innovation pour les infrastructures de Marché, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Anne-Catherine BOHNERT, adjointe au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service des nouvelles Technologies et de l'Innovation pour les infrastructures de Marché.

Délégation permanente est donnée M. Pierre BERGER, chef du service Résilience et études sur les Infrastructures de Marché, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Silvia GABRIELI, adjointe au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service Résilience et études sur les Infrastructures de Marché.

Fait à Paris, le 13 septembre 2023

Claudine HURMAN